

AVRIL 2024 | VOLUME 29

AFRICA'S PULSE

UNE ANALYSE DES ENJEUX FAÇONNANT L'AVENIR ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE

Résumé analytique



**LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS POUR REVITALISER
LA CROISSANCE ET RÉDUIRE LA PAUVRETÉ EN AFRIQUE**



Résumé analytique

LA CROISSANCE DEVRAIT REBONDIR EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE, MAIS LA REPRISE RESTE FRAGILE

- ▶ Après avoir atteint son point le plus bas à 2,6 % en 2023, la croissance économique en Afrique subsaharienne devrait rebondir à 3,4 % en 2024 et 3,8 % en 2025, principalement menée par une plus grande croissance de la consommation privée et une baisse de l'inflation qui augmentera les revenus des ménages. La croissance de l'investissement sera modérée, car les taux d'intérêt sont susceptibles de rester élevés tant que l'assainissement budgétaire limitera la croissance de la consommation publique. La contribution de l'économie mondiale à la croissance de l'Afrique restera modeste. Les prévisions de réduction des taux directeurs dans les grandes économies mondiales pourraient stimuler la croissance de l'investissement en 2025.

La baisse de l'inflation soutient le rebond économique dans la région

- ▶ L'inflation diminue dans la plupart des économies d'Afrique subsaharienne, mais son niveau reste élevé. L'inflation médiane dans la région devrait passer de 7,1 % en 2023 à 5,1 % en 2024 et à 5 % en 2025-2026. La normalisation des chaînes d'approvisionnement mondiales, la baisse constante des prix des produits de base et les effets du resserrement monétaire et de l'assainissement budgétaire contribuent à faire baisser le taux d'inflation dans la région.
- ▶ Bien que l'inflation recule dans la plupart des pays en 2024, elle reste élevée par rapport aux niveaux d'avant la pandémie : l'inflation devrait diminuer dans environ 80 % des pays africains par rapport à 2023, mais elle reste supérieure aux niveaux d'avant la pandémie dans 32 pays sur 37. En outre, 14 pays de la région affichent toujours des niveaux d'inflation élevés (à deux chiffres ou plus) cette année, mais avec une légère baisse du taux d'inflation médian qui passe de 25,9 % en 2023 à 24,8 % en 2024.
- ▶ Ce tableau contrasté appelle différentes réponses de politique monétaire. Une pause dans le resserrement de la politique monétaire pourrait être justifiée dans les pays où l'inflation est en baisse et se situe dans la fourchette cible ou est très proche de celle-ci. Cependant, un resserrement monétaire combiné à un assainissement budgétaire reste essentiel pour les pays où l'inflation est élevée. La prudence en matière financière reste de rigueur pour éviter une résurgence de l'inflation dans les nombreux pays d'Afrique subsaharienne qui organisent des élections cette année.

La contribution des facteurs de la croissance mondiale reste faible et incertaine

- ▶ Le moteur de la croissance mondiale commence à se réactiver lentement. Au second semestre 2023, l'activité mondiale est restée résiliente, l'augmentation des dépenses privées et publiques ayant soutenu la demande globale malgré des conditions financières tendues. La participation accrue de la population active, la normalisation des chaînes d'approvisionnement et la baisse des prix de l'énergie et des produits de base ont contribué à l'activité économique mondiale dans un contexte d'incertitudes liées aux tensions géopolitiques et à la fragmentation géoéconomique. Néanmoins, la croissance des économies avancées reste cette année encore soumise à des contraintes. Les taux directeurs mondiaux restent élevés, ce qui entraîne un resserrement du crédit, qui pourrait freiner l'investissement privé. En outre, la croissance continue de la consommation des ménages pourrait être limitée par l'épuisement progressif du stock de l'épargne excédentaire accumulée pendant la pandémie de COVID-19. En Chine, le climat de consommation morose, le risque de déflation persistante et les tensions constantes dans le secteur immobilier limitent les perspectives d'un retour aux niveaux de croissance du début des années 2010.

Les soldes budgétaires s'améliorent, mais à un rythme modéré

- L'amélioration des soldes budgétaires se poursuit, grâce aux mesures d'assainissement budgétaire en cours dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne (par exemple, au Ghana, au Kenya et au Nigeria). Au Ghana et en Zambie, les négociations sur la restructuration de la dette incitent à la prudence dans la gestion financière. Le déficit budgétaire médian de la région devrait diminuer légèrement, et passer de 3,8 % du produit intérieur brut (PIB) en 2023 à 3,5 % du PIB en 2024. La plupart des pays de la région (31 sur 46) ont réussi à réduire leur solde budgétaire dont la médiane passe de 4,8 % du PIB en 2023 à 3,8 % du PIB en 2024. Cependant, les déficits budgétaires de ces 31 pays restent supérieurs à 3 % du PIB et sont donc importants. En outre, le nombre de pays présentant des déficits importants (dépassant 3 % du PIB) a légèrement diminué, passant d'un pic de 34 en 2022 à 27 en 2024. La vulnérabilité aux chocs mondiaux des positions budgétaires des gouvernements africains demeure un problème. Des actions politiques transformatrices visant à constituer des réserves budgétaires sont essentielles pour faire face aux chocs futurs.

Les obligations croissantes liées au service de la dette créent des problèmes de liquidité et évincent les dépenses de développement

- La dette publique en Afrique subsaharienne devrait diminuer et passer de 61 % du PIB en 2023 à 57 % du PIB en 2024. Toutefois, le risque de surendettement reste élevé. Plus de la moitié des gouvernements africains sont aux prises avec des problèmes de liquidités extérieures. Certains font face à un endettement insoutenable ou cherchent activement à restructurer ou à réaménager leurs dettes. Les obligations liées au service de la dette publique sont devenues beaucoup plus pressantes, car les gouvernements de la région sont soumis au financement du marché et aux prêts gouvernementaux hors Club de Paris. Les emprunts extérieurs sont plus coûteux qu'avant la pandémie, même si les écarts de taux souverains diminuent progressivement depuis leur pic en mai 2023. Par exemple, le coupon de la nouvelle euro-obligation émise par le Kenya en février est de 9,75 %, contre 6,875 % pour l'euro-obligation arrivant à échéance en 2024.

L'escalade des conflits et de la violence fait peser de nouveaux obstacles à la croissance

- L'intensification des conflits et de la violence dans la région va continuer à peser sur l'activité économique. Bien que limités jusqu'à présent à de petites économies, les coups d'État militaires et le risque de contagion des coups d'État ont un impact significatif sur la confiance des investisseurs internationaux et la perception du risque dans l'ensemble de la région. Les tensions en Afrique de l'Ouest se sont aggravées avec la décision du Burkina Faso, du Mali et du Niger de quitter la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et la décision du Sénégal de retarder les élections. Au Soudan, la résolution du conflit entre les Forces armées soudanaises et les Forces de soutien rapide par le biais d'une médiation pourrait s'avérer difficile. En Éthiopie, la sécurité reste incertaine, les violences se poursuivant dans les régions d'Amhara et d'Oromia.
- Les conflits persistants et la violence organisée sont susceptibles de perturber la production et l'accès aux denrées alimentaires de base dans plusieurs pays (Burkina Faso, Mali, Niger et Somalie, entre autres). Les problèmes de sécurité alimentaire sont amplifiés par les chocs climatiques, dans la mesure où des sécheresses et des inondations fréquentes frappent l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe (Éthiopie, Kenya, Mozambique, Somalie et Zambie). Les perturbations de la pluviométrie, ainsi que la pourriture brune des cabosses de cacao, menacent la production de cacao et les moyens de subsistance des agriculteurs en Côte d'Ivoire et au Ghana. En outre, des facteurs tels que la dégradation des sols, les ravageurs et les fluctuations du marché exacerbent les difficultés auxquelles sont confrontées les communautés agricoles. Alors que l'on estime à 105 millions

le nombre de personnes de la région susceptibles de connaître une insécurité alimentaire sévère d'ici mars 2024, il est impératif de mettre en place d'urgence et de façon intensive des interventions de soutien au secteur agricole.

Il est essentiel de réaffirmer l'urgence de relancer la croissance

- ▶ Le rythme de l'expansion économique dans la région reste lent et insuffisant pour avoir un effet significatif sur la réduction de la pauvreté. La croissance par habitant en Afrique subsaharienne devrait s'accélérer, passant d'un modeste 0,1 % en 2023 à 0,9 % en 2024 et 1,3 % en 2025. Toutefois, le renforcement prévu de l'activité économique reste bien en deçà du taux de croissance à long terme. En effet, la région est restée coincée dans un piège de faible croissance au cours des dix dernières années : si le taux de croissance de la région maintenait le rythme de 2000-14 sur la période 2015-26, le produit réel par habitant serait environ un tiers plus élevé que son niveau aux taux de croissance actuels.

RELANCER LA CROISSANCE ET ACCÉLÉRER LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ IMPOSE DE S'ATTAQUER AUX INÉGALITÉS STRUCTURELLES

- ▶ La plupart des pays de la région n'ont pas réussi à maintenir une croissance sur le long terme. Au cours des soixante dernières années, l'évolution du PIB réel par habitant peut être caractérisée par des fluctuations de long terme. En outre, la croissance est volatile et instable par rapport à celle des économies avancées et d'autres pays en développement — en particulier les pays à revenu intermédiaire supérieur non africains. Cette volatilité est particulièrement problématique dans le contexte du faible taux de croissance moyen de la région. Dans l'ensemble, les pays d'Afrique subsaharienne sont incapables de maintenir pendant un temps suffisant la durée des périodes d'expansion économique, et leurs périodes d'expansion sont plus courtes et plus faibles que dans le reste du monde. Les données existantes suggèrent que les sociétés les plus égalitaires ont tendance à maintenir la croissance pendant une période plus longue.
- ▶ L'impact de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne est plus faible que dans d'autres régions, comme le montre l'élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance. Une croissance du PIB par habitant de 1 % est associée à une réduction de la pauvreté de seulement 1 % dans la région, contre 2,5 % dans le reste du monde. La faible élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance reste présente même après avoir tenu compte des différences initiales de pauvreté, de niveaux de revenus et d'inégalité. La croissance reste le principal facteur de la réduction limitée de la pauvreté en Afrique subsaharienne depuis 2000, et non des changements dans la répartition des revenus, ce qui rend l'impact limité de la croissance sur la réduction de la pauvreté particulièrement préoccupant.
- ▶ Les fortes inégalités dans la région sont en grande partie structurelles et ne résultent pas simplement de différences d'aptitude ou d'efforts individuels. Les différences structurelles entraînent une accumulation de disparités à trois stades distincts. Tout d'abord, ces disparités apparaissent lorsque les individus développent leurs capacités de production, notamment à travers leur accès à la scolarité et à d'autres services de base (phase de pré-marché). Deuxièmement, lorsque les gens participent à des activités productives, le mauvais fonctionnement des marchés, les distorsions et les frictions peuvent systématiquement limiter l'accès de certains groupes aux opportunités productives et génératrices de revenus (phase de marché). Cela limite la concurrence sur le marché, aggrave la mauvaise répartition des ressources et nuit à la transformation structurelle et à la croissance des entreprises. Troisièmement, les

disparités peuvent être exacerbées ou corrigées par les taxes, les prestations sociales et les subventions (phase post-marché). Il est important de noter que ces étapes sont interdépendantes, avec des répercussions d'une phase sur l'autre. Par exemple, l'inégalité d'accès à une éducation de qualité sera aggravée par les distorsions du marché du travail ou le manque de concurrence, qui pourraient alors être exacerbés par des impôts régressifs.

- ▶ L'accès aux services de base reste très inégal malgré des améliorations significatives de leur couverture au cours des dernières décennies. Cette inégalité est fortement influencée par la situation d'un enfant au moment de sa naissance, ce qui suggère que les inégalités structurelles sont présentes dès le tout début de la phase de pré-marché. De façon générale, le lieu de la naissance contribue à environ la moitié des inégalités structurelles dans la phase de pré-marché, en particulier dans les pays riches en ressources. Ces inégalités structurelles de la phase de pré-marché sont de puissants facteurs limitant la mobilité intergénérationnelle.
- ▶ Les imperfections du marché et les distorsions institutionnelles limitent la productivité et les revenus. Les entreprises et les exploitations agricoles sont confrontées à des contraintes de crédit omniprésentes. Seule une entreprise sur dix employant moins de 19 personnes a recours à un financement bancaire, la plupart des travailleurs indépendants et des entreprises familiales comptant sur leurs propres ressources, sur les ressources de la famille ou de proches, ou encore sur des sources informelles pour démarrer leur entreprise. De plus, l'accès au marché est limité, ce qui empêche les entreprises et les exploitations agricoles d'augmenter leur production. En particulier, du fait de leur manque de connectivité et d'intégration, les marchés sont segmentés, ce qui permet aux entreprises ou aux exploitations agricoles disposant d'un pouvoir de marché de capter des bénéfices, contribuant ainsi à l'inégalité des revenus. Par exemple, les coûts commerciaux, notamment les coûts de transport, sont quatre à cinq fois plus élevés en Éthiopie et au Nigeria qu'aux États-Unis. Enfin, les frictions sur le marché du travail empêchent les travailleurs d'accéder à des opportunités productives.
- ▶ Bien que les impôts, les prestations sociales et les subventions réduisent les inégalités, ils ne réduisent pas nécessairement la pauvreté. L'effet combiné des impôts, des prestations et des subventions entraîne une plus grande réduction des inégalités en Afrique subsaharienne que dans les pays non africains ayant des niveaux de revenus comparables. Cependant, le niveau d'inégalité après cet effort budgétaire est toujours plus élevé que le niveau d'inégalité avant l'effort budgétaire dans d'autres régions. Les pauvres paient souvent plus d'impôts qu'ils ne reçoivent de prestations, même si les impôts sont plus élevés pour les personnes aisées. La politique budgétaire tend à renforcer les taux de pauvreté dans la plupart des pays africains pour lesquels on dispose d'une analyse de l'incidence fiscale. Les subventions mal ciblées et l'assistance sociale limitée ne compensent pas les impôts indirects payés par les ménages africains pauvres, même si l'on tient compte du fait que les ménages à faible revenu achètent en grande partie des biens sur les marchés informels.

RÉPONSES POLITIQUES

La mobilisation des ressources intérieures et le soutien de la communauté internationale peuvent jouer un rôle dans l'atténuation des restrictions de financement dans la région

- ▶ La capacité des pays africains à financer leur développement et à réaménager leur dette est limitée par un accès restreint à des financements extérieurs plus coûteux. Dans un contexte de taux élevés de remboursements de la dette extérieure, en raison de niveaux d'endettement importants et de coûts d'emprunt élevés, certains pays de la région pourraient être confrontés à des pressions temporaires sur les liquidités extérieures en 2024 et 2025. Une mobilisation accrue

des ressources nationales est donc essentielle pour reconquérir la marge de manœuvre politique d'un pays, orienter les ressources vers des dépenses publiques favorables à la croissance et faire face aux risques de refinancement de la dette. Il est essentiel de renforcer l'administration fiscale, d'élargir l'assiette fiscale et d'améliorer l'efficacité des dépenses publiques. La communauté internationale peut également jouer un rôle en fournissant davantage de financements concessionnels pour faciliter la mise en œuvre des réformes structurelles et soutenir la gestion de la dette extérieure.

S'attaquer aux inégalités structurelles pour favoriser la croissance et la réduction de la pauvreté

- ▶ Les inégalités structurelles en Afrique subsaharienne nécessitent des actions multisectorielles, en particulier des politiques visant à créer des conditions équitables et à renforcer la capacité de production des populations défavorisées. Les investissements dans le capital humain (apprentissage de base et nutrition) et le renforcement des capacités locales de prestation de services aux populations et régions mal desservies peuvent renforcer la capacité des personnes à saisir les opportunités du marché. La suppression des distorsions liées à la taille, l'amélioration des services de justice et l'élargissement de l'accès au marché peuvent favoriser l'émergence de marchés plus équitables et plus prospères. La mise en œuvre d'accords commerciaux régionaux, tels que la zone de libre-échange continentale africaine, et l'investissement dans des corridors de transport plus efficaces et plus abordables offrent une occasion unique d'élargir les marchés.
- ▶ Les efforts de mobilisation des recettes nationales peuvent également être conçus pour protéger les pauvres, en imposant les personnes fortunées par le biais de l'impôt sur le revenu et de l'impôt foncier. Les impôts fonciers et immobiliers peuvent constituer un mécanisme efficace pour soutenir les gouvernements locaux de la région. Les technologies numériques peuvent contribuer à élargir la couverture des impôts fonciers. Cela nécessiterait la tenue de registres numériques qui optimisent l'interopérabilité, facilitent la mise à jour des registres et permettent une surveillance réglementaire, la transparence par l'accès public aux données du registre et des flux de travail intégrés pour aider à la mise à jour des registres et au recouvrement de l'impôt. L'élimination des exonérations de la taxe sur la valeur ajoutée et la réforme des services publics (c'est-à-dire le traitement des subventions énergétiques et la révision des tarifs de l'eau), qui profitent largement aux ménages à hauts revenus, pourraient également générer des recettes, même si elles doivent s'accompagner de mesures d'atténuation pour minimiser l'impact sur les pauvres.
- ▶ Dans l'ensemble, la thématique spécifique de ce numéro d'Africa's Pulse suggère que la politique budgétaire seule ne suffit pas à relancer la croissance et à accélérer la réduction de la pauvreté. Elle doit s'accompagner de politiques visant à créer des actifs et à les utiliser efficacement de façon à favoriser une croissance inclusive.



**RAPPORT DU BUREAU DE L'ÉCONOMISTE
EN CHEF DE LA RÉGION AFRIQUE**

<https://www.banquemonddiale.org/africaspulse>